

monde entier sera certes reconnaissant au pape d'avoir jeté entre les belligérants un rameau d'olivier. Mais il ne faut pas s'étonner si quelques-uns croient ne pas devoir le ramasser !

D'ailleurs, et c'est une coïncidence, pas autre chose, l'Italie est en train de s'emparer effectivement, par sa brillante offensive, des territoires dont la possession pouvait être mise en discussion. Il faudra donc attendre que les événements se dessinent et je crois que nous pouvons maintenant raisonnablement espérer qu'ils se dessineront d'une façon favorable pour les alliés. Des Américains donneront peut-être à la Russie le temps de se remettre de sa grosse crise intérieure et quelques signes permettent de l'espérer. Attendons, espérons et prions !

\* \* \*

On se rappelle que le 15 juin 1906 le pape Pie X faisait rendre par la Congrégation des Indulgences un décret qui, fit alors grand bruit, mais dont les revues ecclésiastiques ne publièrent pas toutes le texte. Il s'agissait de l'indulgence de sept ans et sept quarantaines attribuée par le pape à la récitation de cette courte invocation *Jésus, Marie, Joseph*. Il n'y a pas de prière plus courte qui soit enrichie d'une indulgence aussi considérable. Je ne veux pas revenir sur les motifs qui ont porté le pape à accorder cette faveur. Je me bornerai à dire qu'elle est de son initiative personnelle et qu'à la Congrégation des Indulgences il n'y a aucune pièce à son dossier, si ce n'est la minute de la concession pontificale, qui du reste ne porte aucun exposé des motifs, ainsi que j'ai pu le vérifier moi-même. Or, ces temps derniers, on en était venu à se demander si cette indulgence était applicable aux défunts, et un certain nombre de canonistes déclaraient que cette faveur lui manquait. Une telle interprétation ne cadrerait certainement pas avec la pensée de Pie X, qui a toujours fait tout ce qu'il pouvait pour contribuer au soulagement des saintes âmes du purgatoire. Mais enfin il ne faut pas s'appuyer sur les sen-

timents, il faut ra-  
est désormais bien  
tion de la *Racco*  
Indulgences) dit  
ble aux défunts.

Cette indication  
vir largement de  
âmes qui sont tem-  
demment, nous ne  
correspondent se  
Nous ne le savons  
âmes au purgatoire  
quand même de bé-  
qui stimule notre  
tes âmes. Si nous  
nous savons touj  
quelque chose. Or  
le Seigneur plus m  
lent uniquement su  
Evidemment, il fa  
que le Seigneur q  
terre et dans le pur  
de toute consolation  
fondement de notre  
Je me rappelle a  
toire, installé à Ro  
assez curieux, un t  
Catherine de Gène  
d'elles-mêmes dans  
comme si elles y voj  
à l'union avec le bo  
crois. Si cependant  
freux supplices, c'es  
grâce aux indulgenc